



# Présentation du projet de budget 2021

Conseil communal | jeudi 3 décembre 2020

# Comparaison budgets et comptes

	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019	Différences par rapport au budget 2020	Différences par rapport aux comptes 2019
Charges	162'427'200	157'997'000	163'536'805	+ 4'430'200	- 1'109'605
Revenus	151'454'500	152'752'100	159'628'389	- 1'297'600	- 8'173'889
Déficit	<b>10'972'700</b>	<b>5'244'900</b>	<b>3'908'416</b>	<b>+ 5'727'800</b>	<b>+ 7'064'284</b>

**Le déficit 2021 augmente de CHF 5.7 millions par rapport au budget 2020**

**Le « petit équilibre » est préservé et l'autofinancement est de CHF 62'000.–**

# Recommandations municipales pour l'élaboration du budget 2021

- Economie de 3% par rapport aux comptes 2019
- EPT au même niveau que pour le budget 2020
- Déficit en dessous de 2% des charges (maximum CHF 3 millions)
- Autofinancement de CHF 6 millions minimum
- Pas de diminution des acquis

# Equilibre budgétaire

- Règlement sur la compatibilité des communes
- Finalité de l'équilibre budgétaire | autofinancement et découvert
- Objectif du programme de législature 2016-2021

# Equilibre budgétaire

- Règlement sur la compatibilité des communes
- Finalité de l'équilibre budgétaire | autofinancement et découvert
- Objectif du programme de législature 2016-2021

# Objectifs non atteints

- Tant pour l'autofinancement que pour le déficit
- Impact de la crise sanitaire, notamment sur les recettes
- Augmentation des charges liées et des EPT

# Evolution des recettes

- Diminution globale de CHF 1.3 millions
- Impact de la crise sanitaire sur les impôts
- Diminution du remboursement de collectivités publiques

# Evolution des recettes

- Diminution globale de CHF 1.3 millions
- Impact de la crise sanitaire sur les impôts
- Diminution du remboursement de collectivités publiques

**Beaucoup d'incertitudes concernant les personnes morales en lien avec la troisième réforme d'imposition des entreprises.**

# Evolution des charges

- Augmentation globale de CHF 4.4 millions
- Accroissement de 12.95 EPT par rapport à 2020
- Augmentation de la participation aux charges d'autres collectivités

# Evolution des charges

- Augmentation globale de CHF 4.4 millions
- Accroissement de 12.95 EPT par rapport à 2020
- Augmentation de la participation aux charges d'autres collectivités

**A l'instar d'autres communes vaudoises, les finances de notre ville sont largement impactées par les charges cantonales que sont la péréquation et la facture sociale.**

# Evolution des EPT

- Accroissement de 12.95 EPT par rapport au budget 2020

+2.55 EPT – Accueil familial de jour

+4.80 EPT – Pérennisation d'auxiliaires

+5.60 EPT – Nouveaux postes (DAIE, DU, DFE, DASLIG, Municipalité)

- Evolution statutaire – environ 2% = CHF 1 million de francs
- Diminution des comptes des auxiliaires de CHF 411'000.–

# Conclusion

- Des enseignements pour le futur
- Le budget, ce n'est pas que des colonnes de chiffres !



**Merci pour votre attention et place au débat !**